

Le 10 décembre 2018

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6445

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 8 novembre 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... je demande copies des documents/études/rapports/cartes et plans (incluant les échanges courriels avec la Ville de Lac-Mégantic) sur le dossier de la voie de contournement projetée à Lac-Mégantic. »

Nous comprenons que votre demande vise le tracé de la ligne de transport d'électricité prévue pour le projet d'interconnexion des Appalaches–Maine en fonction de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Tout d'abord, précisons que le scénario visant à longer la voie de contournement pour l'installation de la ligne de transport projetée a été prestement exclu car il ne représente pas le parcours de moindre impact. En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents demandés.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.